

PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 27/07/2017

L'an deux mille dix-sept, et le 27 juillet, à dix-huit heures 30, le Conseil Municipal de SERNHAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PIALOT Bernard, Maire.

Présents :

MM., PIALOT Bernard, CHAY Gilles, GLAS Pascal, DUPRET Gaël,
RENSON Luc, MAZELLA DI-CIARAMMA Gérald
GARCIA Grégory, DESCAMPS Thomas
Mmes ROUMEJON Solange, FERNANDEZ Véronique, HOURTAL Eloïse,
LLIABEUF Nathalie, FAURE Arline, PAULIN Evelyne.

Absents : Mr THOULOZE Philippe procuration à Mme FERNANDEZ
Véronique,
Mme ROCHETTE Anne-Marie procuration à Mr MAZELLA Gérald
Mme LAURENT Syham procuration à Mme FERNANDEZ Véronique
Mr ABELLAN Pierre, Mme SKIERSKI Céline

Secrétaire: Mme FERNANDEZ a été désignée secrétaire de séance

Lecture et approbation du conseil Municipal du 07 juillet 2017

Convention Jazz 2017

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal le projet de convention de partenariat à intervenir entre Nîmes Métropole et la commune de Sernhac pour l'organisation en 2017 d'un festival de Jazz.

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 27/03/2017 approuvant le projet de partenariat pour l'organisation en 2017 d'un festival de jazz

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Approuve le projet de convention de partenariat à intervenir entre Nîmes Métropole et la commune de Sernhac pour l'organisation en 2017 d'un festival de Jazz.

-Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant et notamment la Convention de partenariat

Marché photovoltaïque groupe scolaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché pour l'installation et le raccordement de panneaux photovoltaïque en injection directe à la société A+énergies sise 196 rue de la gariguettes 34130 ST AUNES.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée :

-Accepte cette proposition

-Décide, suite à l'appel d'offres publié en date du 09/06/2017 et à l'avis de la commission d'appel d'offre en date du 18/07/2017, d'attribuer à la Société A+ENERGIES sise 196 rue de la gariguettes 34130 ST AUNES l'installation et le raccordement de panneaux photovoltaïque en injection direction au groupe scolaire pour un montant de 86.034 € HT SOIT 103.240,80 € € TTC.

-Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant et notamment le marché correspondant.

Convention conseil départemental / Commune, pour voie verte

Mr Le Maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de signer une Convention entre le Conseil Départemental et la Commune dans le cadre de travaux qui doivent se faire dans l'emprise du domaine communal pour la réalisation de la voie verte.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer à ce sujet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-Accepte la convention liant la commune au Conseil Départemental

-Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant

Levée de la séance 19 H 30